

Monsieur le Président de la commission d'enquête
Mairie, 9, rue du Docteur Lacroix
24410 – Saint-Aulaye-Puymangou

OBJET : Autorisation d'exploiter une centrale de 5 aérogénérateurs dans la forêt de la Double sur les communes de Saint-Aulaye-Puymangou et Parcoule-Chenaud

Monsieur le Président,

Je m'oppose au projet de centrale éolienne des « Grands Clos » pour les motifs suivants :

- La région n'est **pas assez ventée** pour choisir ce type d'énergie renouvelable.
- Les **effets cumulés de plusieurs projets** à l'étude dans un rayon de 20 km (Saint-Vincent-Jalmoutiers ; Saint-Aulaye ; Brossac) conduiraient à un mitage du territoire.
- L'emplacement de ce projet **dans la forêt de la Double, espace naturel à préserver**, n'est pas adapté à recevoir ce type d'installations industrielles.
- **Les habitants, trop proches**, souffriront de nuisances acoustiques, visuelles jour et nuit et d'infrasons. La distance doit être d'au moins 1000 mètres.
- L'atteinte au **cadre de vie et aux paysages** sera inacceptable compte tenu de la hauteur exceptionnelle de ces éoliennes (182 m), jamais vue en France.
- Le **développement du tourisme vert**, valeur économique locale, sera stoppé.
- La valeur des **biens immobiliers** et le nombre de transactions diminueront.
- Les éoliennes seront une contrainte (113 ha autour d'une éolienne) pour l'intervention des **Avions Bombardiers d'Eau** dans un massif forestier très sensible aux incendies.
- Il sera nécessaire de **détruire 4,6 hectares de forêt**.
- La biodiversité est très riche : flore, avifaune nicheuse, espèces migratrices, chauves-souris, cistudes, papillons ; le projet nécessite la destruction de **12 espèces protégées**.
- Ces constructions conduiront à un **bétonnage** irrémédiable de la forêt.
- Ce projet ne crée **pas d'emplois** locaux permanents.
- Ce projet provoque des **clivages** dans la population.
- Il n'y a **pas d'acceptation** par la population : une majorité de communes voisines a voté contre, les défenseurs de la nature et les chasseurs de palombes s'opposent, 1543 contributeurs se sont prononcés contre ce projet dans l'enquête sur le défrichement...
- De graves soupçons de **prises illégales d'intérêts** entachent ce projet.

Je suis favorable à des énergies renouvelables adaptées à notre territoire, qui créent des emplois locaux et qui sont acceptées par la population.

Je vous demande en conséquence d'exprimer un avis défavorable à ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Date :

Prénom	Nom	Commune	Signature
-			
-			
-			
-			